

## VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES



**GILLES MERGY**  
**PAULINE LE FUR**  
**MAXIME MESSIER**  
**LEA-IRIS POGGI**  
**PIERRE KATHOLA**  
**SONIA GOUJA**  
**JEAN-YVES SOMMIER**  
**ASTRID BROBECKER**

**CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**M. Laurent VASTEL**  
Hôtel de ville  
75 rue Boucicaut  
92260 Fontenay-aux-Roses

A Fontenay-aux-Roses, le 17 novembre 2020

PAR MEL A [LAURENT.VASTEL@FONTENAY-AUX-ROSES.FR](mailto:LAURENT.VASTEL@FONTENAY-AUX-ROSES.FR)

**Objet** : Communication des études de la Chambre de commerce et d'industrie

Monsieur le Maire,

Dans un récent article publié sur le blog « Fontenay Avenir », M. Le Rouzes, maire adjoint en charge du commerce et du centre-ville, met en cause la proposition des élus de l'opposition sur la réalisation d'une piste cyclable rue Boucicaut qui a été formulée lors de notre dernier Conseil Municipal.

En appui de son argumentation, il évoque les conclusions des études menées par la « *Chambre du commerce et de l'industrie* » qui pointaient à deux reprises, en 2015 et 2017, le manque de places de stationnement aux abords des axes commerçants de la ville, au détriment de son attractivité commerciale.

Ces conclusions étant en contradiction flagrante avec celles des études conduites par le CEREMA sur l'amélioration de l'attractivité des centres-villes, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en adresser une copie.

Nous vous en remercions par avance et nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Gilles Mergy, Pauline Le Fur, Maxime Messier,  
Léa-Iris Poggi, Pierre Kathola, Sonia Gouja,  
Jean-Yves Sommier et Astrid Brobecker*